

DOSSIER DE PRESSE 2026

Dépistage organisé du cancer
du col de l'utérus et vaccination anti-HPV
dans le Grand Est





Chaque année en France,
le cancer du col de l'utérus touche
+ de 3 000 femmes, provoque
+ de 30 000 lésions précancéreuses
et est responsable d'environ
1 100 décès.



Il est la deuxième cause de
décès par cancer chez les
femmes de moins de 45 ans.

90 %

Pourtant, lorsqu'il est
détecté à un stade précoce,
il peut être évité
dans 90 % des cas !



Un dépistage régulier est nécessaire
pour faire diminuer la mortalité !
Pourtant le taux de participation
en 2024 dans le Grand Est,
était seulement de 60,8 % !



Lorsque le dépistage est associé
à la vaccination anti-HPV c'est
97 % des cancers qui peuvent être
évités !

À l'occasion de la semaine européenne de prévention du cancer du col de l'utérus
qui se déroulera du 19 au 25 janvier 2026, rappelons l'importance
du dépistage régulier et de la vaccination anti-HPV.

N'attendons plus pour nous mobiliser !

PATHOLOGIE, DÉPISTAGE, ENJEUX

Le cancer du col de l'utérus

Qu'est-ce que le cancer du col de l'utérus ?



Le cancer du col de l'utérus est une maladie qui se développe à partir de la muqueuse qui recouvre le col.

Ce sont les Papillomavirus Humains (HPV) qui sont responsables du développement de ce cancer. Ces virus transmis principalement par voie sexuelle sont très fréquents : 8 personnes sur 10 sont touchées au cours de leur vie. Le préservatif protège imparfaitement contre les HPV. Heureusement l'immunité des femmes leur permet de les éliminer en 1 ou 2 ans, dans 9 cas sur 10.

Le cancer du col de l'utérus débute par des lésions précancéreuses, en général silencieuses, ce qui signifie qu'il se développe sans provoquer de symptômes particuliers. Aussi, le dépistage et le suivi gynécologique régulier sont essentiels !

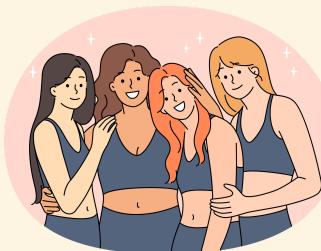
La vaccination anti-HPV

La vaccination est le premier rempart face au cancer. **Elle concerne aussi bien les filles que les garçons dès 11 ans.** C'est un moyen efficace de prévention contre les papillomavirus humains (HPV), responsables d'environ 90 % des cas d'infection à haut risque pouvant évoluer vers un cancer. **Chez la femme, l'HPV est principalement impliqué dans le cancer du col de l'utérus**, mais il peut également être à l'origine de **cancers de la vulve, du vagin et de l'anus**. **Chez l'homme**, la vaccination protège notamment contre le **cancer de l'anus, du pénis et de l'oropharynx** liés à l'HPV. La vaccination est donc recommandée pour les filles et les garçons afin de réduire significativement l'incidence de ces cancers. Vous retrouverez plus d'informations sur le site dédié : [Vaccination contre les cancers HPV \(e-cancer.fr\)](http://Vaccination contre les cancers HPV (e-cancer.fr))



Le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

Qui est concerné ?



Les **femmes de 25 à 65 ans**, reçoivent une invitation si elles ne sont pas à jour de leur dépistage du cancer du col de l'utérus.

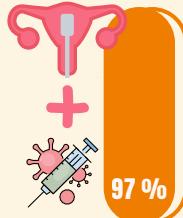
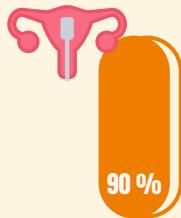


Elle peuvent aussi réaliser spontanément leur dépistage selon les recommandations en vigueur.



Après **65 ans**, même si les invitations ne sont plus envoyées, **un suivi annuel gynécologique et des seins par un professionnel de santé reste recommandée**.

Pourquoi se faire dépister ?



Grâce au dépistage précoce, **90 %** des cancers du col de l'utérus peuvent être évités ! Associé à la vaccination anti-HPV, ce taux atteint jusqu'à **97 %**.

Se faire dépister c'est : éviter les cancers invasifs donc les traitements lourds et préserver sa fertilité !

Comment se déroule le dépistage ?

Toutes les femmes de **25 à 65 ans**, reçoivent une invitation de leur assurance maladie si elles ne sont pas à jour de leur dépistage du cancer du col de l'utérus. Elles peuvent aussi réaliser spontanément leur dépistage. Il leur suffit alors de prendre rendez-vous chez un professionnel de santé : gynécologue, sage-femme, médecin généraliste, ... qui réalisera le test si ce dernier est requis selon les recommandations en vigueur :

- Tous les 3 ans, par frottis cytologique, pour les femmes de 25 à 29 ans après 2 tests normaux réalisés à 1 an d'intervalle.
- Et tous les 5 ans par test HPV pour les femmes entre 30 et 65 ans.

Les résultats du prélèvement sont transmis au professionnel de santé et à la patiente si celle-ci en fait la demande. Le CRCDC reçoit les résultats de toutes les femmes invitées ou non qui se sont faites dépister.

Le frottis de dépistage



Sur présentation de l'invitation, l'analyse au laboratoire du **test de dépistage est gratuite**.
La consultation médicale est facturée au tarif habituel.



Le frottis est **rapide et non douloureux**.



Il peut aussi être réalisé sans risque chez la femme enceinte.



Tous les 3 ans, pour les femmes de **25 à 29 ans**.
Et **tous les 5 ans**, entre **30 et 65 ans**.

En cas de test anormal



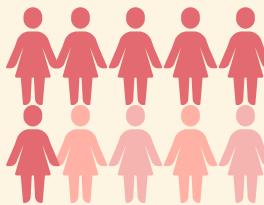
Si les analyses mettent en évidence une **anomalie**, il sera alors nécessaire d'avoir recours à des **examens complémentaires**.

Le **dépistage précoce** permet de **détecter et traiter les lésions précancéreuses** pour éviter dans la majorité des cas, le développement d'un cancer.

La participation au dépistage organisé

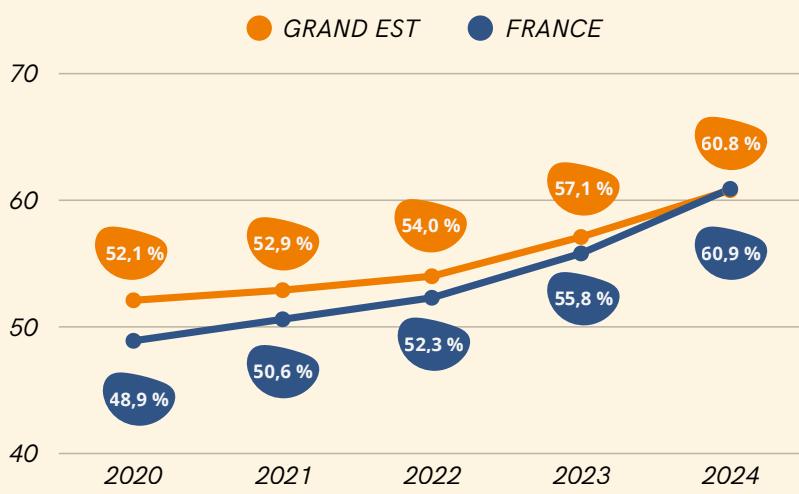
En 2024, en France vs dans le Grand Est

Dans 90 % des cas, le cancer du col de l'utérus peut être évité grâce à un diagnostic précoce. En 2024, le taux de participation en France a rattrapé celui du Grand Est avec 60,9 % contre 60,8 % dans le Grand Est.



En France comme dans le Grand Est, on note que **6 femmes sur 10** ont réalisé son dépistage du cancer du col de l'utérus en 2024.

Évolution du taux de participation Insee Standardisé de 2020 à 2024



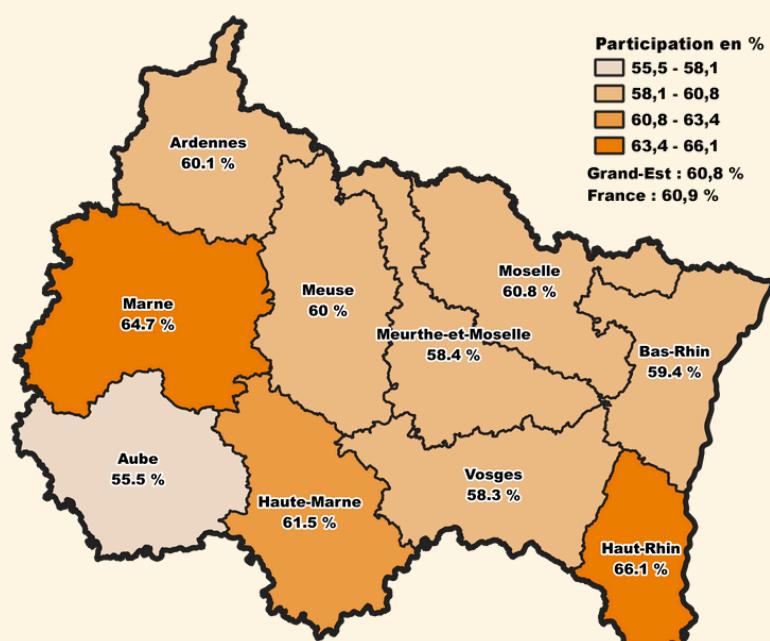
Sources : Santé publique France - Données issues du SNDS et ELP de l'Insee
Programme de dépistage du cancer du col de l'utérus

Le taux de participation au dépistage organisé ne cesse de progresser en France et dans le Grand Est, sur les 5 dernières années. Il affiche une progression sur 1 an (2023/2024) de 9,13 % en France et de 6,47 % dans le Grand Est.

Toutefois, cela reste inférieur aux recommandations.

Pour exemple en Suède ou aux Pays-Bas qui ont un taux de couverture de 75 à 80 %, la mortalité a chuté de 70 % en 30 ans.

Cartographie de la participation au dépistage organisé du cancer du col de l'utérus en 2024 dans les départements du Grand Est



Sources : SNDS, Insee.
Traitement Santé publique France, août 2025.

Le **Haut-Rhin** est le département avec le taux de dépistage le plus élevé 66,1 %, suivi de la **Marne** 64,7 % et de la **Haute-Marne** avec 61,5 %. Ces 3 départements ont un taux supérieur à la moyenne nationale.

Aucun des départements du Grand Est n'atteint le seuil européen recommandé de **70 % de participation**. En comparaison seuls 4 départements français l'atteignent (Finistère, Morbihan, Isère et Hautes Alpes).

Vous trouverez plus d'informations sur les taux de participation au dépistage organisé du cancer du col de l'utérus en consultant la page dédiée sur le site : [Santé publique France](#).

DÉPISTAGE, ACCOMPAGNEMENT ET VACCINATION : 3 LEVIERS POUR RENFORCER LA PRÉVENTION

Le rôle des sages-femmes



Comme les gynécologues, les sages-femmes sont au cœur du dépistage du cancer du col de l'utérus en suivant les femmes tout au long de leur vie (de la puberté à la période post-ménopausique) :

En effet, lors d'une consultation gynécologique, elles peuvent :

- Réaliser le prélèvement cervico-utérin (test HPV ou cytologie), examen clé du dépistage (si nécessaire selon les recommandations nationales).
- Assurer le suivi gynécologique complet (contrception, palpation mammaire, bilans hormonaux, ménopause, recherche et traitements des IST...).
- Orienter les femmes vers un spécialiste en cas de résultats pathologiques.

Elles exercent dans différentes structures : cabinets libéraux, centres de santé, centres de PMI et assurent également des consultations gynécologiques et obstétricales en centres hospitaliers. Les sages-femmes sont en France, les référentes en santé féminine. Il ne faut pas hésiter à les solliciter.

L'auto-prélèvement

Pour les femmes entre 30 et 65 ans qui ne se font jamais ou insuffisamment dépister (examen gynécologique

techniquement difficile...), une modalité de prélèvement alternative peut être proposée : l'autoprélèvement vaginal.

Cette méthode simple, indolore et efficace permet aux femmes de prélever elles-mêmes un échantillon

vaginal à l'aide d'un petit écouvillon (coton-tige stérile). Il sera alors analysé en laboratoire pour détecter

une éventuelle présence de virus HPV.

+ Si le test est positif il sera nécessaire de réaliser un prélèvement cervico-utérin chez un professionnel de santé afin de réaliser un diagnostic plus précis.

× Si le test est négatif tout est normal ! Le test sera alors à refaire dans un délai de 5 ans avec au choix : un auto-prélèvement ou un frottis réalisé chez un professionnel de santé.

Les kits d'auto-prélèvement sont disponibles dans les laboratoires d'analyses médicales sur ordonnance ou sur présentation de l'invitation envoyée par la sécurité sociale.

Rappelons que le RDV annuel chez un professionnel de santé est essentiel. Il permet de vérifier la santé de la femme de façon plus globale (palpation mammaire...).

La vaccination anti-HPV

Qui est concerné ?



Filles et garçons
de 11 à 26 ans



De 11 à 14 ans
2 doses sont nécessaires



De 15 à 26 ans
3 doses sont nécessaires



Le vaccin peut-être réalisé chez : un
médecin, une sage-femme, un
pharmacien, un infirmier.

Les filles et les garçons de 11 à 26 ans sont concernés par la vaccination anti-HPV.

- Entre 11 et 14 ans, 2 doses sont nécessaires pour que le vaccin soit efficace : la 2ème dose doit se faire entre 5 et 13 mois après la 1ère dose.
- Entre 15 et 26 ans, 3 doses sont nécessaires : la 2ème dose doit être réalisée 2 mois après la 1ère et la 3ème dose, 6 mois après la 1ère.

Il est possible de faire vacciner son enfant (fille ou garçon) chez : **un médecin, un pharmacien, une sage-femme, un infirmier**.

Ce vaccin est dispensé depuis 18 ans par plus de 80 pays ! **Une surveillance internationale rigoureuse est ainsi assurée.**

Pourquoi faire vacciner son enfant ?

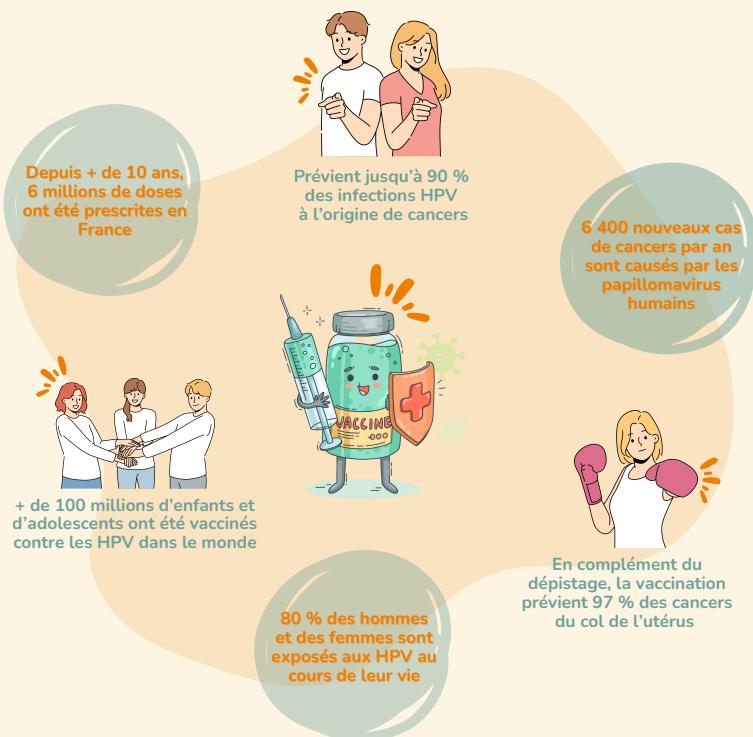
On compte près de 200 types d'HPV ou papillomavirus humains ! **Certains sont responsables de lésions précancéreuses ou de cancers.**

Les HPV se transmettent par **simple contact au niveau des parties génitales**. Le préservatif ne protège que partiellement contre les HPV.

80 % des hommes et des femmes sexuellement actifs seront infectés au cours de leur vie par les HPV. Si l'infection disparaît en général en quelques mois, pour une petite proportion, elle peut évoluer en cancer. **En France on dénombre environ 35 500 lésions précancéreuses et 6 400 cas de cancers causés par les HPV chaque année !** Il existe une solution efficace : la vaccination anti-HPV.

Elle prévient jusqu'à 90 % des infections HPV à l'origine des cancers, et protège contre les verrues génitales, les lésions précancéreuses et les cancers ORL, de l'anus, du col de l'utérus, du vagin, de la vulve et du pénis !

Depuis plus de 10 ans, plus de 6 millions de doses prescrites en France et plus de 300 millions dans le monde. Au Royaume-Uni où plus de 80 % des filles et près de 80 % des garçons sont vaccinés, une diminution d'1/3 des cancers a été observée !



Infographie réalisée par le CRCCD Grand Est sur Canva

La vaccination en milieu scolaire

Depuis l'annonce présidentielle du 28 février 2023, des campagnes de vaccination anti-HPV ont lieu à l'échelle nationale au sein des collèges.

A cette occasion, l'ARS Grand Est, la Région Académique Grand Est et l'Assurance Maladie, en étroite collaboration avec les centres de vaccination et les professionnels de santé travaillent pour mener à bien ces campagnes auprès des élèves de 5^{ème} dans les établissements publics et privés sous contrats de la région. **En 2023, près de 9 000 élèves en classe de cinquième ont été vaccinés gratuitement dans le Grand Est et plus de 6 000 collégiens la seconde année.**

Retrouvez plus d'informations sur le site de l'ARS Grand Est : [Campagne de vaccination dans les collèges du Grand Est](#)

INFORMER LES FEMMES SUR LES BÉNÉFICES DU DÉPISTAGE

Un objectif prioritaire pour le CRCDC Grand Est et ses partenaires.

Informier et expliquer en quoi le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus est bénéfique pour la santé des femmes est un des objectifs prioritaires du CRCDC Grand Est et de ses partenaires. Pour se faire, les équipes vont tout au long de l'année à la rencontre des populations et utilisent les nombreux outils créés pour faciliter la compréhension et l'accès au dépistage du cancer du col de l'utérus.

Spot vidéo de 30 secondes

Un spot d'information de 30 secondes a été réalisé par la MSA en partenariat avec l'ARS Grand Est, l'Assurance Maladie, le CRCDC Grand Est et la Ligue contre le cancer. Il utilise un ton humoristique pour attirer l'attention et ainsi interpeller davantage sur l'importance de réaliser régulièrement le dépistage du cancer du col de l'utérus : <https://youtu.be/wKvKslNBXdQ>



Les autres outils disponibles :

Un dépliant d'information



Une bande dessinée



Basée sur la méthode Facile à lire et à comprendre (FALC)

Des chroniques sonores



Enregistrées avec des experts de l'Institut National du Cancer et des professionnels de santé



Un espace digital, déployé depuis 2024, "jefaismondepistage.e-cancer.fr" permet de tout savoir sur les dépistages des cancers et comment les réaliser.

Et suivez l'actualité du dépistage du cancer du col de l'utérus en temps réel, sur les réseaux sociaux du CRCDC Grand Est :

FACEBOOK : www.facebook.com/CRCDC.GE

INSTAGRAM : <https://www.instagram.com/crcdcgrandest/>

LINKEDIN : <https://www.linkedin.com/company/28489769>

Un Plan d'actions « Prévention » partagé par les acteurs du Grand Est

Depuis fin 2023, les acteurs régionaux du dépistage organisé des cancers s'engagent autour d'un plan d'action commun. Son objectif est de renforcer la politique partenariale au niveau régional et particulièrement au niveau départemental afin que la déclinaison locale des orientations nationales et régionales réponde aux enjeux spécifiques des territoires.

Le dépistage organisé des cancers est une des priorités de ce plan d'actions conjoint. Une des actions majeures est notamment la mise en place des instances de coordination départementale Cancer.

Pilotées par l'ARS, ces instances réunissent le CRCDC, l'Assurance Maladie (Régime Général et Mutualité Sociale Agricole), les comités territoriaux de la Ligue contre le cancer et des représentants d'acteurs locaux sur la thématique.

Ces instances ont pour objectif de déployer des actions de type « aller-vers », ciblant à la fois les publics les plus éloignés des dépistages organisés (sein, colorectal, col de l'utérus) et les professionnels de santé. La mise en place de ces instances ainsi que la définition des actions à mener sont en cours. À titre d'exemple, on peut citer la sensibilisation et la formation des professionnels en structures d'exercice coordonné, la formation de professionnels de santé et de personnes relais, la sensibilisation de salariés en entreprise ou encore la mise en place d'ateliers d'information en centre socio-culturel.

Pour plus d'informations :

<https://www.ameli.fr/moselle/assure/sante/themes/cancer-col-uterus/depistage-organise-cancer-col-uterus>

<https://www.msa.fr/lfp/sante/depistage-vaccination-examens>

[Dépistages organisés des cancers | Agence régionale de santé Grand Est](#)

<https://depistagecancer-ge.fr/depistage-du-cancer-du-col-de-luterus/comprendre-cancer-col-uterus/>

À propos du CRCDC GRAND EST

Le CRCDC Grand Est, Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la région Grand Est, est né en 2019 de la fusion de onze structures départementales de gestion des dépistages des cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus. Celles-ci sont désormais les antennes territoriales du CRCDC Grand Est mettant en œuvre des actions de proximité auprès des populations cibles par les dépistages des cancers, et renforçant les liens avec les professionnels de santé et acteurs régionaux impliqués dans ses programmes.

Le CRCDC Grand Est est la seule entité régionale missionnée pour accroître l'efficience du dépistage des cancers dans notre région.

Ses missions

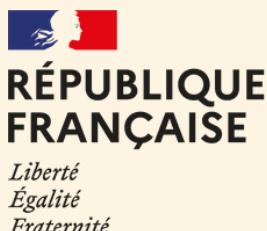
- Mettre en œuvre le dispositif et contribuer au pilotage national et régional ;
- Informer, sensibiliser la population et promouvoir le dépistage ;
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales ;
- Assurer le suivi de la population : recueil et enregistrement des examens réalisés, des résultats, relances en l'absence de suivi connu et gestion des perdus de vue ;
- Informer, mobiliser et former les professionnels de santé impliqués dans le dispositif ;
- Harmoniser les pratiques, assurer la coordination des acteurs et améliorer la qualité du dispositif ;
- Evaluer les programmes en lien avec Santé publique France ;
- Expérimenter et coordonner des projets innovants, scientifiques ou des essais cliniques sur le dépistage et la prévention des cancers.

Ses objectifs

- Augmenter le taux de participation aux dépistages des cancers afin de réduire la mortalité et la morbidité par cancer ;
- Réduire les inégalités d'accès aux dépistages des cancers.

Rejoignez-nous dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus !

DÉPISTAGE
DESCANCIERS
Centre de coordination
Grand-Est



L'essentiel & plus encore

Contact presse CRCDC GRAND EST
Katia GRAUSEM - Responsable communication
Tél. : 06 12 89 77 82
Mail : communication@depistagecancer-ge.fr
www.depistagecancer-ge.fr

